

LOIRET

J.-P. SUEUR SUR LA RÉSERVE...

Lors des débats concernant le projet de loi de la « moralisation » de la vie politique, Jean-Pierre Sueur s'est prononcé contre la suppression de la réserve parlementaire, craignant que « *cela se*

traduise par une perte de revenus pour les petites communes et communes rurales ». Concernant les collaborateurs parlementaires, le sénateur du Loiret a défendu un amendement définissant leur fonction ainsi que la fiscalisation des indemnités de fonction de ces derniers.